**Schéma directeur de la région Ile de France (SDRIF)**

**Un îlot de chaleur urbain particulièrement développé**

Dans le cœur de la métropole, les températures mensuelles moyennes s’élèvent de 1,5 à 2 °C de plus que la moyenne régionale, du fait d’un îlot de chaleur urbain, mais les contrastes nocturnes peuvent être plus importants. De l’ordre de 68% de la population francilienne habite dans cette zone de climat urbain particulier.

**L’îlot de chaleur urbain est un effet de dôme thermique,** créant une sorte de microclimat urbain où les températures sont significativement plus élevées.

La chaleur urbaine provient du bâti et du sol qui restituent l’énergie emmagasinée dans la journée. Le bâti selon albédo (indice de réfléchissement d’une surface) absorbe ou réfléchit l’énergie solaire. La ville absorbe de l’énergie pendant la journée qui est restituée sous forme de chaleur la nuit, et ce d’autant plus lentement que la géométrie du bâti piège cette énergie thermique. La forme urbaine joue en effet sur la circulation de l’air : une rue étroite et encaissée, formant un canyon, empêche les vents de circuler et fait stagner les masses d’air. La minéralité des villes et la densité du bâti sont donc des éléments fondamentaux dans la formation des îlots de chaleur.

L’eau et la végétation constituent des moyens de rafraichissement : par évaporation et évapotranspiration, elles rafraîchissent l’air dans la journée, car le passage de l’état liquide à l’état gazeux consomme des calories. Cependant, une eau qui ruisselle rapidement vers les émissaires artificiels (égouts etc.) à cause de l’imperméabilité du sol urbain n’a pratiquement pas le temps de s’évaporer.

Les canicules constituent le premier risque pris en compte dans la lutte contre les îlots de chaleur urbains. La canicule de l’été 2003 et dans une moindre mesure celle de 2006, ont mis en évidence les problématiques de santé lors des périodes de forte chaleur (décès supplémentaires par rapport à la mortalité habituelle dus à des coups de chaleur, une hyperthermie ou une déshydratation). Les pathologies, notamment respiratoires, liées à la pollution sont également à prendre en compte. Les îlots de chaleur urbains et particulièrement les canicules se caractérisent entre autres par une stagnation des masses d’air en ville, ce qui concentre les polluants dans l’air et peut donc avoir des conséquences graves sur la santé. D’autant plus que l’on remarque une corrélation entre les profils de sensibilité : ceux qui souffrent le plus de la pollution sont également ceux qui souffrent le plus de la chaleur (personnes âgées, jeunes enfants, malades chroniques, etc.)

**Espaces verts, patrimoine bâti et paysager**

Les espaces verts ouverts au public sont aujourd’hui convoités pour l’implantation de divers équipements urbains. Leur fonction d’espaces de loisirs et de détente, qui contribue au bien-être et à la santé des Franciliens est menacée. Les carences en espaces verts publics dans les zones les plus denses du cœur de la métropole risquent de s’accentuer avec l’accueil grandissant de population. Ces espaces constituent également un moyen de lutter contre le phénomène d’îlot de chaleur urbain en particulier s’ils comportent des bois et des milieux humides.

La préservation du patrimoine bâti et paysager constitue un enjeu d’aménagement du territoire. Dès lors qu’il est intégré dans les projets, il peut jouer un rôle moteur dans la protection et la valorisation ‘une identité territoriale, plutôt que de figer il s’agit de le maintenir vivant et d’en accepter des transformations raisonnées

|  |  |
| --- | --- |
| Enjeux environnementaux | Synthèse des incidences notables prévisibles du SDRIF |
| Accentuation de l’ilot de chaleur urbain | Incidences positives | Incidences négatives |
| * limitation de l’imperméabilisation
* préservation des bois et des zones humides
* renforcement de la trame verte d’agglomération
 | - accroissement du phénomène par la densification |